Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 35 (1976)

Artikel: Note sur la chronologie des palatalisations "romanes"

Autor: Nève de Mévergnies, François-Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-28013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Note sur la chronologie des palatalisations «romanes»

1.1 Les études contemporaines de phonétique historique romane semblent généralement accepter comme allant de soi, en latin classique, une articulation occlusive vélaire de C et G devant I, E et AE. Ce n'est pas qu'on ne puisse envisager une certaine différence d'articulation entre [k, g] devant voyelle d'avant et devant voyelle d'arrière, mais la différence ne semble guère devoir excéder celle reconnue en français moderne par exemple entre qui, gui et cou, goût 1.

Cette uniformité fondamentale dans l'articulation des phonèmes vélaires semble d'ailleurs manifestée par l'emploi des mêmes graphèmes C et G. La présentation du système phonique du latin aux élèves du secondaire et aux étudiants romanistes notamment se borne ici à dire que les lettres C et G ont la même valeur vélaire («dure» ou «gutturale»²) quelle que soit la voyelle qui les suive. La palatalisation est étudiée comme un phénomène du latin vulgaire du bas-empire.

¹ Ce point est très important; s'il est mal saisi, la portée de la présente note ne saurait être appréciée correctement. Il s'agit d'une question de phonétique généralement bien connue, mais que des conseils et des remarques m'incitent à clarifier, à la lumière des investigations acoustiques et articulatoires les plus récentes.

Le contexte phonique, et en particulier – du moins pour les langues romanes – la voyelle qui suit, modifie toujours la prononciation d'une vélaire. On dit vélaire sans préciser le point d'articulation lingual parce qu'il n'est guère possible à la langue d'entrer en contact avec ce point d'articulation sur le palais autrement qu'avec son dos (dorsum), et que dès lors cet aspect de l'articulation dorso-vélaire est naturellement sous-entendu.

Lorsque le point d'articulation sur le palais s'avance vers l'avant de la bouche, le palais dur ou palatum, la consonne se palatalise. On peut très bien concevoir, en théorie, que le point d'articulation lingual ne suive pas le mouvement, mais devienne au contraire apical (prononcé avec la pointe de la langue) et non plus dorsal. La consonne résultante serait alors une apico-palatale, c'est-à-dire une cacuminale ou une «cérébrale», qui sonne acoustiquement comme une dentale et non comme une vélaire ou une palatale. Il n'y a pas beaucoup de cacuminales dans les langues romanes, et elles ne sont jamais l'aboutissement d'une palatalisation ou d'un semblable phénomène d'assimilation.

Mais en réalité, lorsqu'une dorso-vélaire s'avance, se palatalise sous l'effet de l'assimilation à la voyelle palatale suivante, le point d'articulation lingual tend d'une part à rester le plus dorsal possible, et d'autre part à ne se modifier que pour anticiper plus facilement l'articulation également dorso-palatale de ladite voyelle. C'est-à-dire que c'est toute la masse de la langue qui se déplace vers l'avant, et qui prend une position de plus en plus proche de celle de la voyelle palatale. Donc – puisqu'il s'agit d'une consonne – elle se rapproche toujours davantage de yod, ou de [c]. En pratique, dès lors, on n'observe (et notamment sur les sonogrammes) pas de cas d'articulation vélaire «avancée» sans un début de palatalisation, ou un embryon de mouillure: lorsque la langue s'avance vers le palais, elle y garde sa position ramassée de l'articulation dorso-vélaire, et produit nécessairement, inévitablement, des transitions de formant du type yod.

En bref, il n'y a pas de k «avancé» qui ne soit, peu ou prou, palatalisé; et plus le point d'articulation avance vers le palatum, plus grande, et plus audible devient la mouillure.

² Cf. par exemple Gilbert François, Grammaire latine, Liège 61961, p. 3-4, et ci-dessous, N 6.

1.2 Cette conception s'appuie d'ailleurs sur les autorités les plus solides. Ainsi Georges Straka, dans un article consacré aux palatalisations romanes, affirme: «quant au latin, il y a lieu de souligner le fait important qu'à l'exception du y il ignorait les palatales»³. Bruno Migliorini, qui a également étudié la question en détail, arrive à la même conclusion: puisque les CI, CE du latin sont transcrits en grec avec $\varkappa\iota$, $\varkappa\varepsilon$, ils doivent être vélaires:

Ad ogni modo, resta saldo quello che è l'argomento fondamentale per provare la pronunzia velare della C latina in età repubblicana e imperiale, cioè la trascrizione di KE, KI con CE, CI e viceversa⁴.

W.D. Elcock introduit la palatalisation de C, G dans son chapitre «The Phonology of Vulgar Latin»; c'est «during the Vulgar Latin period» qu'apparaît «the widespread palatalization of the velar plosives (k and g) before a front vowel»⁵. Mais pour Elcock, ce sont les emprunts latins du germanique (cf. ci-dessous, 4.3) qui attestent comme irréfutable la prononciation vélaire. Il ne laisse subsister aucune ambiguïté:

During the early years of the Empire k and g continued to have their fully velar pronunciation in current speech, as is proved by Latin borrowings in German (op. cit., p. 53; cf. aussi p. 34, et passim).

La prononciation vélaire bénéfice donc de solides appuis; c'est celle que les rééditions les plus récentes des manuels généralement utilisés en philologie romane présentent comme certaine⁶.

2. Il n'est donc nullement étonnant que Karin Ringenson, entreprenant au début des années 1920 une études sur la palatalisation de k en français⁷, suppose fermement établie cette prononciation vélaire du latin classique. C'est d'ailleurs ce que pensait aussi l'auteur de ces lignes en commençant à son tour une enquête sur les palatalisations galloromanes⁸. Mais le compte rendu qu'Antoine Meillet publia en 1922 du livre de Karin Ringenson semble indiquer qu'il y a ici – et peut-être sur d'autres points

³ Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français, TLL 3 (1965), 117-167; p. 118. Cf. aussi, du même auteur, La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques, RLiR 20 (1956), 249-267; p. 256-257, et tableau, p. 266.

⁴ L'intacco della velare nelle parlate romanze, Silloge linguistica dedicata alla memoria di G.I. Ascoli nel primo centenario della nascita, Turin 1927, p. 271–301, en particulier p. 285.

⁵ The Romance Languages, Londres 1960, p. 49.

⁶ Cf. par exemple Edouard Bourciez, Précis historique de phonétique française, Paris 91958, p. 115, et Eléments de linguistique romane, Paris 51967, p. 138; Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, Précis de grammaire historique de la langue française, Paris 31949, p. 6-8; Ferdinand Brunot, Histoire de la langue française, vol. I, Paris 1966, éd. corrigée par Gérald Antoine, p. 66.

⁷ Etude sur la palatalisation de k devant une voyelle antérieure en français, Paris 1922.

⁸ The Economy of Palatalization in Gallo-Romance, Ph.D. Thesis, Université de l'Alberta, 1974, non publié.

- un manque d'information sur la phonologie du latin chez les romanistes, ou en tout cas un manque de communication entre classicistes et romanistes qui fait que ces derniers ne semblent guère au courant des découvertes des premiers en une matière qui pourtant les concerne directement.

Toujours est-il que Meillet se plaint de ce que, étant romaniste, Karin Ringenson ignore ce point⁹, évidemment déterminant pour la chronologie des palatalisations «romanes», que les études classiques ont permis d'établir: C et G devant voyelle d'avant sont des palatales «dès une époque préhistorique du latin»¹⁰.

- 3.1 Cette affirmation paraîtra peut-être aussi surprenante aux romanistes de 1977 qu'à ceux de 1922. En dehors des études classiques, seuls Alf Sommerfelt et Kristofer Nyrop semblent avoir enregistré cette découverte. Se référant explicitement au livre de Meillet et Joseph Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Sommerfelt déclare: «la prononciation [k', g'] est cependant établie dès l'époque préhistorique du latin»¹¹. Sur quoi se base Meillet, et qu'affirmet-il exactement?
- 3.2 Le raisonnement de Meillet est le suivant. En latin ancien, -EL- devient régulièrement -OL-. C'est probablement la labiovélarisation du [l] en [l] en fin de syllabe qui labialise la voyelle précédente; un double -LL-, légèrement palatalisé en latin, ne produit toutefois pas cet effet: (H)ELV devient (H)OLV; VELLE conserve son E, mais on a VOLO, VOLVNTAS, etc... Cependant, certains -EL- qui auraient normalement dû devenir -OL- conservent leur voyelle d'avant, c'est-à-dire leur voyelle palatale. C'est le cas de SCELV et GELV, par exemple. Pour Meillet, ceci ne peut s'expliquer que par un effet contrariant de la consonne précédente. Celle-ci doit avoir été activement palatalisante: elle était, selon toute vraisemblance, palatale¹². Ce raisonnement paraît iné-branlable. De toute manière, il ne saurait guère appartenir à un romaniste de contes-

⁹ Compte rendu de K. RINGENSON, op. cit., BSL 23 (1922), 80-81; p. 81.

¹⁰ Antoine Meillet, Compte rendu de M. Leumann et J.B. Hofmann, 5e éd. de la Lateinische Grammatik de Stolz-Schmalz; BSL 27 (1927), 61-70; p. 69.

¹¹ Compte rendu de J. Bröndum-Nielsen, Dialekter og Dialektforskning, BSL 28 (1928), 182–186; p. 185. Kristofer Nyrop, Grammaire historique de la langue française, Copenhague 51967, tome I, p. 392, parle également de «prépalatales» devant voyelle d'avant. Mais, à la suite peutêtre de certains classicistes (cf. ci-dessous, N 13), il semble s'en tenir à l'hypothèse d'un conditionnement purement phonétique, inévitable, universel. Il écrit en effet (ibid.) que cette «différence d'articulation... se retrouve, plus ou moins marquée, dans toutes les langues (comp. en français, cou, cas, qui, et goût, gars, gui)...». Or, un tel type de conditionnement n'expliquerait pas les faits dont rend compte Meillet. Nyrop nous met ici en présence de la cause, voire de l'amorce, de l'évolution future, mais il ne semble pas s'apercevoir que le phénomène décrit par Meillet atteste que nous sommes déjà engagés dans la première étape des palatalisations «romanes».

¹² Antoine Meillet et Joseph Vendryes, Traité de grammaire comparée des langues classiques, Paris ²1948, p. 70.

ter sans raison sérieuse un raisonnement de Meillet sur un point de grammaire latine¹³.

3.3 Meillet en conclut que:

ces faits... indiquent une prononciation pré-palatale – ce qui ne veut pas dire palatalisée – de c, g devant e dès une époque préhistorique du latin¹⁴.

Il peut paraître étrange que Meillet insiste sur le fait que «pré-palatal» doive être maintenu distinct de «palatalisé», d'autant plus que cette nouvelle *pré-palatale* provient selon toute probabilité d'une vélaire. Si *palataliser* signifie «rendre (plus) palatal», on ne voit pas bien comment on pourrait obtenir une palatale – et, partant d'une *vélaire*, a fortiori, une pré-palatale – sans palatalisation. Peut-être Meillet veut-il simplement indiquer que le nouveau son a changé de point d'articulation, mais non de mode, c'est-à-dire, vraisemblablement, qu'il n'est pas (encore) devenu une affriquée; on sait qu'il n'est pas rare, en effet, en grammaire historique, de confondre les deux phénomènes sous la même rubrique de «palatalisation» (cf. ci-dessous, 4.5, et N 23).

Il faut par ailleurs se souvenir que ces palatales seront empruntées par diverses langues le plus souvent sous la forme de vélaires; si leur point d'articulation avait été le pré-palatal [t', d'], cela peut paraître inattendu, ce point d'articulation rendant un son plus proche de celui des dentales que celui des vélaires. L'emprunt régulier de ces palatales en vélaires semblerait plutôt indiquer qu'il doit s'agir de médio-palatales ou de post-palatales, Meillet donne sans doute la clé de l'énigme dans un

13 L'hypothèse de Meillet semble connue des classicistes et ne paraît pas avoir été remise en question. Cf. par exemple R. A. Haadsma et J. Nuchelmans, Précis de latin vulgaire, Groningue 1963, p. 30; PIERRE MONTEIL, Eléments de phonétique et de morphologie du latin, Paris 1970, p. 57 et André Maniet, L'évolution phonétique et les sons du latin ancien, Louvain et Paris 31957, p. 20. Ces deux derniers auteurs parlent certes de prononciation «prépalatale» des «gutturales» devant voyelle d'avant, mais leurs explications n'éclairent guère les réalités phonique et linguistique ainsi désignées. Monteil (loc. cit.) remarque seulement qu'«à date ancienne... c servait à noter, devant voyelles e, i, un k prépalatal». Maniet (loc. cit.) précise que «c, g, n, sont... des prépalatales devant ou après i, e, des postpalatales devant ou après o, u, des médiopalatales devant ou après a». Quel est dans ce cas le point d'articulation de c, g dans PICVS, PVNICVS, CRVCIS, AGERE, FVGIS, NEGAS? Est-ce la voyelle d'avant ou celle d'après qui impose son point d'articulation; y a-t-il un compromis entre les deux? La question n'est pas évoquée. On peut supposer que, pour MANIET comme pour MONTEIL, elle n'a guère d'importance, parce qu'il ne s'agit que d'un conditionnement purement phonétique (comme dans l'exemple français présenté par Nyrop: cf. ci-dessus, N 11). Le fait que MANIET mette sur le même pied l'influence de la voyelle de devant et celle de la voyelle d'après paraît indiquer qu'il ne se rend guère compte du rôle différent que joue déjà l'assimilation régressive: une voyelle d'avant palatalise linguistiquement la consonne vélaire qui la précède. Notons ainsi que, si l'observation de Meillet est effectivement parvenue aux classicistes - et il semble bien que ce soit le cas - son importance, en particulier pour l'évolution ultérieure du latin, ne paraît pas avoir toujours été perçue. Ceci explique sans doute le manque d'information de bien des romanistes sur ce point, et peut-être l'embarras de certains spécialistes du latin vulgaire: cf. ci-dessous, N 17.

14 Compte rendu de M. Leumann et J.B. Hofmann, op. cit., p. 69.

autre texte, où il semble que ce qu'il appelle *pré-palatal* soit en réalité le point d'articulation attendu, médio-palatal ou post-palatal. C'est en tout cas ce que paraissent indiquer sans ambiguïté les symboles phonétiques qu'il emploie lorsqu'il écrit:

Cette articulation palatale n'implique naturellement pas que les gutturales aient dépassé le stade de la prononciation très prépalatale k', g'...¹⁵.

- 4.1 Comme il en conclut qu'«il en résulte évidemment que ce stade était atteint dès avant la période historique du latin» (loc. cit.), Meillet se voit obligé de justifier les occlusives vélaires de quelques dialectes sardes¹6. Il y voit l'effet d'une régression, qu'il estime phonétiquement plausible (ibid.). Cette hypothèse peut paraître d'autant plus vraisemblable qu'il s'agit de territoires où l'action d'un substrat a pu réaliser cette régression d'un seul coup lors de l'acquisition même du nouveau système phonique. Pour une brève discussion de ce phénomène, cf. ci-dessous, 4.4.
- 4.2 Mais pour la langue latine elle-même, telle qu'elle était prononcée en son pays d'origine, le Latium, deux autres raisons semblent en effet confirmer une articulation palatale. La première qui n'est à vrai dire qu'un indice réside dans le fait que le latin ancien tendait à employer trois symboles distincts pour les trois articulations présumées du phonème vélaire sourd, C devant I et E, K devant A, Q devant O et V: cf. Monteil, *loc. cit.*, et Nyrop, *op. cit.*, p. 393. (Il n'en va toutefois pas de même pour la sonore correspondante; et l'histoire des lettres C et G incite au contraire à n'interpréter la graphie qu'avec la plus grande prudence).

La seconde raison est d'ordre phonologique. Le dialecte osco-ombrien, très proche du latin aussi bien linguistiquement qu'historico-géographiquement, semble bien avoir palatalisé – et même affriqué – les allophones de ses phonèmes vélaires devant voyelle d'avant dès l'époque républicaine. D'après François-Georges Mohl, qui rapporte ce témoignage, c'est précisément l'influence de ce dialecte qui explique la palatalisation et l'affrication du latin. Mohl estime en effet que ces deux phénomènes s'étaient déjà répandus dans la prononciation populaire du latin au temps d'Auguste¹⁷.

¹⁵ Compte rendu de G. Campus, Le velari latine con speciale riguardo alle testimonianze dei grammatici; BSL 21 (1918), 221-222; p. 222.

¹⁶ Pour CERVVM, CAELVM, CERAM, le sarde logoudorien a respectivement kerbu, kelu et kera (ELCOCK, op. cit., p. 53).

¹⁷ Introduction à la chronologie du latin vulgaire, Paris 1899, p. 306-307. Assez curieusement, VEIKKO VÄÄNÄNEN, Introduction au latin vulgaire, Paris 1963, ne confirme ni n'infirme explicitement cette hypothèse. Väänänen n'assigne aucune époque précise à cette palatalisation; il se contente de renvoyer à STRAKA, La Dislocation, op. cit. Or, se basant exclusivement sur l'observation selon laquelle le sarde n'a pas palatalisé (puisque CERVVM donne kerbu), et n'ayant vraisemblablement pas pris connaissance de l'hypothèse de Meillet (il n'en parle dans aucun de ses travaux), Straka conclut que k devient k' après la séparation linguistique de la Sardaigne (p. 266), c'est-à-dire dans la «première moitié du IIIe siècle» (p. 257). Väänänen rappelle qu'on ne dispose pour attester cette palatalisation que d'«indices graphiques... rares et tardifs», en fait du Ve siècle (p. 56). Il semble toutefois quelque peu mal à l'aise en face de cette contradiction entre la probabilité (linguistique)

4.3 L'hypothèse de l'affrication est aujourd'hui rejetée parce qu'on ne voit pas comment une affriquée palatale aurait pu être empruntée sous la forme d'une occlusive vélaire. C'est précisement ce qu'il reste à expliquer: les emprunts et les transcriptions. Les emprunts, nombreux, présentent régulièrement une occlusive vélaire.

C'est le cas du basque: CELLA = gela, NECE = neke, etc..., des langues celtiques: le cymrique a CINGVLA = cengl, l'irlandais CELLA = gela, CERTVS = cert, etc..., du serbocroate CEPVLLA = kapula, CIRCINATA = krknata, etc..., du berbère CICER = kiker, CERA = kir, etc... Les langues germaniques surtout présentent un très grand nombre de termes bien connus tels que, en allemand, CELLARIVS = Keller, CERFOLIA = Kerbel, CERESEA = Kirsche, CISTA = Kiste, CYMA = Keim, CAESAR = Kaiser, etc. 18. Les transcriptions, grecques principalement, donnent zi, ze pour le latin CI, CE (cf. ci-dessus, N 4).

4.4 Mais il faut ici faire deux remarques. Migliorini lui-même (op. cit., p. 280) explique que si la langue empruntante ne possède pas le son exact d'un mot qu'elle emprunte elle remplacera celui-ci par le son le plus proche dans son propre système. Ce raisonnement que l'observation des emprunts actuels et des interprétations phoniques auxquelles donne lieu l'apprentissage d'une langue étrangère confirme amplement s'applique parfaitement au cas qui nous concerne ici. Le basque, le celtique, le berbère et le germanique n'auraient guère pu intégrer [k', g'] ou [c, f] qu'en [k, g], réalisation normale de leurs propres [k, g]. Et l'évolution subséquente ne pouvait guère être que celle de [k, g] dans ces langues.

De la même manière on ne voit pas quelles lettres le grec de cette époque aurait pu employer pour rendre les sons palatalisés 19 – à supposer d'abord qu'il en ressente le besoin, car il est évidemment beaucoup plus vraisemblable que la prononciation grecque de ces mots, comme pour les autres langues empruntantes, modifiait les sons empruntés. (Par ailleurs, peut-être les scribes grecs cherchaient-ils plus une translittération convenant aux bilingues qu'une transcription d'intention phonique. D'autre part, enfin, il faut se souvenir que $\varkappa \varepsilon$, $\varkappa \iota$ en grec moderne sont palatalisés (en k', g', le plus souvent) eux aussi; et rien ne prouve que le phénomène ne soit pas ancien 20).

d'une palatalisation très ancienne et l'évidence des témoignages graphiques, récents. Il résout cette difficulté en proposant une dichotomie sociale (cf. ci-dessous, 5.2.). C.H. Grandgent, *Introducción al latin vulgar*, Madrid ²1952, n'explique pas plus les motifs qui le font opter pour une palatalisation ancienne, «al principio del Imperio, o tal vez màs pronto» (p. 170), mais il indique clairement que k et g devant e et i devaient être médiopalatales dès le début de l'Empire, et prépalatales dès le III^e siècle (p. 170–172).

- 18 Cf. MIGLIORINI, op. cit., p. 34-35.
- ¹⁹ Pour une discussion complète de ce problème, la notation de sons palataux inconnus, cf. François Falc'hun, Le Système consonantique du breton, Rennes 1951, p. 29-30.
- ²⁰ Cf. André Mirambel, Du Caractère des chuintantes dans certains parlers néohelléniques, BSL 48 (1952), 63-78. Cf. aussi N. 22 ci-dessous.

4.5 La plupart des mots empruntés présentent des vélaires, mais on a au moins trois formes, provenant de trois langues d'origines diverses, qui présentent des dentales. De CEPVLLA, le basque a tiré deux formes, kipula et tipula. De CINGVLA, le cymrique tient les doublets cengl et tengl. Et le berbère, qui rend généralement CI, CE latins par des occlusives vélaires, présente un tsilkit qui dériverait de CELSA²¹. Or une alternance [k] – [t] qui n'est pas, bien sûr, une alternance phonologique ou morphonologique régulière dans aucune des trois langues concernées, semble indiquer un son intermédiaire dans la langue d'origine de l'emprunt. Paradoxalement, Migliorini présente encore lui-même cette idée (op. cit., p. 290), mais n'en tire pas la conséquence qui semble se suggérer d'elle-même ici, à savoir que le son original était une palatale. Son point exact d'articulation – pour autant qu'il n'y en ait eu qu'un (cf. ci-dessous, 5.2) – est difficile à préciser, mais il est vraisemblable qu'il se situait généralement à peu près à égale distance du [k] et du [t], vers [c] donc, c'est-à-dire en un point par ailleurs fort plausible.

En effet, [c] et [f] semblent normalement perçus comme des vélaires par les personnes qui n'ont pas de palatales dans leur langue, mais peuvent être perçus comme des dentales, mouillées ou affaiblies²². Et la caractéristique diachronique de ces sons est leur instabilité: ils deviennent régulièrement des affriquées²³.

- 5.1 Que signifie, dès lors, l'OFIKINA LAVRENTII relevée dans une inscription du sixième siècle par M. Deloche²⁴? Pour Deloche, cette orthographe ne laisse subsister aucun
- 21 MIGLIORINI, op. cit., p. 281-288. La forme germanique souvent citée Zins, qui proviendrait de CENSVS par *tins, n'est peut-être pas sûre. En effet, si le mot avait subi une évolution phonétique entièrement naturelle, le groupe intervocalique [ns] aurait dû se simplifier en [s] dès le début de l'Empire.
- NICOLAS CONTOSSOPOULOS (un des rédacteurs et le phonéticien de l'équipe du Dictionnaire de l'académie d'Athènes), dans une communication personnelle de juin 1972, nous signale que les marins italiens sont reconnus immédiatement par leurs confrères grecs notamment parce qu'ils réalisent comme des vélaires les palatales que sont devenues en grec les vélaires devant voyelles d'avant. Les simplifications phoniques des bébés vont également dans ce sens, semble-t-il: nous avons le souvenir du surnom de Kili donné à un Thierry par sa jeune sœur incapable de rendre [tjeri], [ceri] ou [tçeri]. Quelques rapides expériences réalisées avec la collaboration d'étudiants à l'Université de Constantine confirment que [c, f], même articulés très distinctement, et dans des contextes privilégiés, sont perçus d'abord comme [k, g], puis régulièrement comme [t, d] plus ou moins mouillés ou affaiblis, si les sons sont répétés et que l'on marque ainsi qu'ils ne sont pas des vélaires.
- 23 Pour Meillet, ce changement, qu'il semble avoir observé très fréquemment, lui suggère qu'il se produit «très facilement» (compte rendu de G. Campus, p. 222). Ce phénomène semble bien connu et universellement admis. Cf. par exemple Paul Passy, Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux, Paris 1891, p. 205; Maurice Grammont, Traité de phonétique, Paris 61960, p. 214, Kim G. Nilsson, The Development of Sibilants in Swedish, Phonetica 13 (1965), 177-183, p. 179-180, ou Noam Chomsky et Morris Halle, The Sound Pattern of English, New York 1968, p. 421-425.
- ²⁴ Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante, cité par Jules Pirson, La Phonétique des inscriptions latines de la Gaule, Liège 1900, p. 73.

doute: il ne saurait s'agir que d'une occlusive vélaire. Jules Pirson semble approuver cette manière de voir lorsqu'il écrit que cette lettre k «avait certainement la valeur d'une explosive sourde» (ibid.), car on peut supposer qu'il en aurait précisé le point d'articulation s'il ne lui avait paru trop évident qu'il était vélaire, comme celui du k français actuel. Dans sa Grammatica storica francese, Giovanni Alessio reprend ce témoignage et en présente la même interprétation²⁵. Mais ces auteurs ne se laissentils pas impressionner indûment par la valeur actuelle de cette lettre?

André Martinet préfère raisonner sur les conséquences de cette interprétation. Si, explique-t-il²⁶, un OFIKINA au sixième siècle représente une occlusive sourde, le résultat français devrait en être *uchine et non usine, de la même manière qu'un skina introduit par les invasions germaniques a donné échine (et non plus -(i)ss-: VASCELLVS, vaisseau; FASCELLVS, faisceau; FASCE, faix). Au sixième siècle, il lui semble que la palatalisation qui donnera des sifflantes en français a été largement entamée puisque les termes empruntés vers cette époque avec des vélaires ne donneront plus que des chuintantes: cf. rochet, bréchet, riche, etc... Martinet conclut: «For all we know, -k- in that word may have stood for [d'] or [dz'] ...» (ibid.).

5.2 Il peut paraître vraisemblable, en tout état de cause, que ce k soit un archaïsme graphique et non phonique. Pirson relève, du sixième au septième siècle, des CHINGXIT pour CINGIT, PVLCER pour PVLCHER, BACCIS pour BACCHI et SVMACI pour SYMMACHI (loc. cit.). N'y faut-il pas voir, comme dans ce bizarre OFIKINA, des anomalies graphiques dues sans doute à la méconnaissance de l'orthographe latine et au goût ésotérique des scribes et copistes mérovingiens²⁷?

Il est néanmoins toujours loisible d'imaginer qu'une partie de la population avait conservé la prononciation non palatalisée, ou du moins non affriquée, de ces vélaires suivies de voyelles d'avant, et que nous sommes ici en présence d'un clivage phonologico-social; de la même manière qu'aujourd'hui certains commerçants baptisent leur hôtel hostellerie pour appâter un public plus riche, Laurentius aurait, lui, décidé que son atelier serait une OFIKINA et non n'importe quelle OFICINA! La palatalisation est un phénomène qui semble bien se prêter à un tel marquage social. (Dans l'anglais britannique d'aujourd'hui, on rencontre tout aussi bien des personnes qui vont jusqu'à affriquer intégralement des séquences telles que picture, tube, dew, would you, etc..., alors que d'autres évitent avec grand soin de les palataliser trop complètement²⁸. D'autres exemples, dans le français régional de Belgique notamment, montreraient

²⁵ Tome 1: Introduzione-Fonetica, Bari 1951, p. 192.

²⁶ Compte rendu de G. Alessio, Grammatica; Word 9 (1953), 174-177; p. 175.

²⁷ Cf. Charles Higounet, L'Ecriture, Paris 1969, p. 85-93.

²⁸ Cf. par exemple MARGUERITE DURAND, La Palatalisation des consonnes. L'exemple de l'anglais, Journal de Psychologie 55 (1958), 172-183, et La Patalisation en anglais, in: Mélangès Fernand Mossé, Paris 1959, p. 113-121.

sans doute le même clivage²⁹). C'est en tout cas l'opinion de Väänänen, qui suppose:

Du reste, la palatalisation n'a sans doute pas atteint, pendant une période plus ou moins longue, les échelons supérieurs de la hiérarchie sociale: les nombreux emprunts latins gardant l'occlusive k devant i, e peuvent provenir de couches relativement cultivées... (loc. cit.).

Et il paraît certain que le latin, comme toute langue vivante d'une certaine extension, était loin de n'avoir qu'une seule prononciation. L'exemple le plus fameux n'est-il pas celui de CLODIVS pour le tribun CLAVDIVS au temps de Cicéron? Il indique clairement la monophtongaison de [au] en [o] dans les classes populaires de Rome. Mais ce phénomène ne gagna apparemment la majorité de la population gauloise qu'après la palatalisation galloromane puisque CAVSA est devenu chose et non *cose.

Il semble cependant raisonnable d'estimer que la palatalisation des occlusives vélaires devant voyelles d'avant, phénomène datant du latin «préhistorique», avait atteint la majorité de la population dès le début de l'Empire, et que cela explique la quasi-universalité des formes affriquées dans l'ensemble de la *Romania*.

Liège

François-Xavier Nève de Mévergnies

²⁹ Le substrat wallon est sans doute la cause de la puissante tendance à la palatalisation-affrication des séquences [tj, dj] dans l'est de la Wallonie. Dieu, diable sont fréquemment, sinon régulièrement rendus Djeûw (ou Dju) et djâpe en liégeois, tandis que la prononciation populaire du français de la même ville donnera «Tchins! voilà Etchenne» pour «Tiens! voilà Etienne». Ceci sans doute a provoqué l'hypercorrection, que nous avons entendue, de Tchèque et caoutchouc en Thièque et caouthiou. Il peut s'être produit quelque chose de très proche dans la Rome antique, en raison de l'origine dialectale possible de la palatalisation (cf. ci-dessus, 4.2); celle-ci a pu atteindre la capitale, ou s'y développer, par les faubourgs populeux. On imagine sans peine la réaction, peut-être très vive et très durable, des milieux cultivés, à une prononciation qui peut sembler par ailleurs naturellement relâchée.